



Retraite complémentaire entreprise

Par **auguste louis**, le **18/02/2008** à **18:00**

J'ai reçu une notification confirmant que je bénéficiais de cette retraite complémentaire entreprise dès le premier janvier 2007. Depuis on me demande d'attendre l'achèvement de mon dossier ce qui peut demander encore un temps indéterminé.
Que puis-je faire d'autre en attendant d'attendre ?

Par **ly31**, le **18/02/2008** à **19:00**

Bonsoir,
Vous avez reçu une notification de quel organisme ?
Quel âge avez vous ?
Etes vous en possession de votre relevé de carrière CRAM, ainsi que celui de la Caisse Complémentaire, si oui, combien de trimestres avez vous cotisés ?
Désolée de vous posez tant de questions, mais la préparation de la retraite est TRES complexe !
A vous
lir
ly31